

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



ACTU2121 Assurance-vie

[30h] 4.5 crédits

Enseignant(s): Pierre Devolder, Françoise Gilles

Langue d'enseignement : français

Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif du cours est de présenter les principes de base de la tarification des produits d'assurance vie. Après avoir introduit les notions de base du calcul viager (tables de mortalité, probabilités de décès et survie,#) , les principaux types d'opérations classiques d'assurance vie sont étudiés en détail tant au niveau calcul des primes que détermination des provisions. Une introduction aux contrats modernes est également présentée.

Au terme du cours les étudiants doivent maîtriser le calcul viager et être capables de tarifier les produits classiques d'assurance vie.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Développer de grandes méthodes statistiques dans le cadre de leurs applications à des problèmes d'assurances.

Résumé : Contenu et Méthodes

1. Tables classiques de mortalité
2. Ajustement d'une table de mortalité
3. Tables de mortalité prospectives
4. Capital différé
5. Opérations de rente
6. Assurances décès
7. Assurances de genre mixte
8. Chargements
9. Provisions mathématiques
10. Participation bénéficiaire
11. Contrats de type universal life
12. Contrats de type unit linked

Programmes proposant cette activité

ACTU2MS Master en sciences actuarielles, à finalité spécialisée

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ACTU21MS Première année du master en sciences actuarielles, à finalité spécialisée (4.5 crédits) Obligatoire